



www.unac.asso.fr

News

navigants@unac.asso.fr

lundi 23 janvier 2012



Nous exigeons
que la Compagnie
forme au plus vite
ses cadres contre
le harcèlement



Propos d'un cadre :
« tu te fais encore
harcéler à ton âge,
tu devrais être flat-
tée... »



Grève nationale
contre la res-
triction du droit
de grève dans
l'aérien du 6 au 9
février



Compo PEQ
PNC, voir le re-
levé de conclu-
sion du 25 oc-
tobre signé par
l'UNAC

L'ANNÉE 2012 COMMENCE FORT

✈ Évaluation des HST par les CC/CCP :

90 jours sans évaluation des
HST par les CC/CCP, **grâce au
protocole d'accord signé le 25
octobre 2011 par l'UNAC.**

Ce sujet revient régulièrement
sur la table depuis trente ans,
il reviendra un jour. À chaque
fois, il finit par être retiré soit de-
vant un préavis, soit devant une
succession de conflits sociaux.
**Déjà une dizaine de jours de
grève de l'UNAC contre ce
type d'évaluation.**

Ce sujet reviendra-t-il prochai-
nement ? Il faut être prêt à tout.
**Mais qui serait assez fou, ou
suicidaire, pour remettre ce
sujet sur la table ?**

Imaginez un peu le tableau : un
nouveau PDG arrive à la tête
d'AF et il annonce : nous avons
un déficit de 500 millions par an
mais rassurez-vous, je vais faire
noter les hôtesse par les CC...
Il ne faudrait pas avoir peur du
ridicule !

**Comment, dans la situation
qui est celle de notre compa-
gnie, un PDG irait provoquer
un conflit forcément long et
coûteux alors que l'évaluation
par les CC/CCP ne rapporte
rien à l'entreprise en matière
économique ?**

Mais si un vent de folie traver-
sait la Direction et si elle venait
nous provoquer, notre réponse
serait la même que pour les
tentatives précédentes : **grève.**

✈ Restriction du droit de grève :

Si vous êtes un peu curieux,
nous vous invitons à ouvrir le
Code du travail et à lire la pre-
mière page de ce Code. Le
titre du chapitre préliminaire est
« DIALOGUE SOCIAL ».

L'article premier stipule
qu'avant tout projet de réforme
envisagé par le Gouvernement
portant sur les relations indivi-
duelles et collectives du travail
une CONCERTATION doit préa-
lablement être organisée avec
les organisations syndicales.

Certes, on nous rétorquera que
cette proposition de loi n'est pas
un PROJET de loi du Gouverne-
ment mais une PROPOSITION
de loi de l'UMP... Certes... mais
on a aussi le droit de considérer
qu'on se fout de nous, non ?

Plusieurs membres du Gouver-
nement déclarent publique-
ment que ça suffit comme
ça..., que si ça continue on va
voir ce qu'on va voir..., que si
les grèves continuent on pren-
dra les dispositions qui s'im-
posent..., etc. On voit bien qu'il
s'agit d'une réponse du Gou-
vernement qui habilement fait

porter ce projet de loi par des députés de la majorité pour que cela devienne une « proposition de loi » et non un « projet de loi ». Au bout du compte, c'est pareil sauf que dans ce cas, juridiquement il n'y a pas lieu d'appliquer l'article premier du Code du travail et donc de passer par une concertation !

Elle n'est pas belle celle-là ? Cette proposition de loi qui vise à, paraît-il, renforcer la négociation entre partenaires sociaux ne respecte pas l'obligation de concertation qui s'impose au Gouvernement ! Faites ce que je dis et pas ce que je fais !

Cette proposition de loi, rédigée dans l'urgence, n'a en fait pour objet que de satisfaire les instincts les plus populistes et démagogues de ceux qui considèrent que si les salariés se mettent en grève c'est sans doute pour leur plaisir ou pour le plaisir de nuire aux passagers. Bref, c'est la faute des syndicats de salariés.

Devant ce passage en force du Gouvernement, un conflit a été annoncé du 6 au 9 février 2012.

✈ **Compositions d'équipage :**

Les protocoles de service ayant été dénoncés par la Direction, le seul accord qui encadre aujourd'hui les compositions d'équipage PNC jusqu'à la fin de la saison été IATA 2012 c'est le relevé de conclusion du 25 octobre signé par l'UNAC.

Notre objectif maintenant, c'est d'intégrer ces compositions d'équipage dans un futur protocole de service à bord d'une durée d'un an, dont la négociation est prévue par ce même relevé de conclusion. La négociation de ce protocole devra être finalisée au plus tard le 31 mars 2012.

✈ **Campagne UNAC contre le harcèlement sexuel :**

Nous avons lancé une campagne nationale contre le harcèlement sexuel, pour que les

Compagnies aériennes fassent enfin la formation nécessaire et obligatoire auprès de leurs salariés sur ce sujet. L'information et la formation manquent cruellement en la matière. Trop de salarié(e)s se trouvent seul(e)s et abandonné(e)s par leur employeur et leur hiérarchie.

Les victimes se retrouvent parfois dans une situation scandaleuse :

Une collègue confrontée à un cas de harcèlement sexuel s'entend dire par ses chefs : « tu devrais te sentir flattée que ça t'arrive encore à ton âge... ! » **Quelle honte ! Et ça se passe dans notre compagnie !**

Une autre collègue, harcelée par un autre membre d'équipage, n'ose pas en parler, mais demande une mobilité pour être certaine de ne plus voler avec le harceleur. C'est typique de la stratégie d'évitement des victimes. Elles n'osent pas en parler ouvertement et **le harceleur peut continuer ses méfaits impunément !**

Ce n'est pas acceptable. La Compagnie doit assumer ses responsabilités, elle est soumise à **une obligation de résultat** en matière de santé et de sécurité des salariés. Elle doit mettre en oeuvre tous les moyens de formation et sanctionner les harceleurs.

Ne restez pas seul(e)s, faites appel aux délégué(e)s du personnel de l'UNAC au 01 48 64 49 29 et demandez un rendez-vous avec nos délégués référents.

Contactez l'inspection du travail.

Appelez l'AVFT (association contre les violences faites aux femmes au travail) au 01 45 84 24 24.

Nous nous chargeons de l'information des salariés, mais nous exigeons que la Direction assume ses responsabilités et qu'elle forme la hiérarchie PNC. C'est urgent !

ADHÉSION UNAC - 3, place de Londres - 95727 Roissy cdg cedex

Nom :

Adresse :

Tél :

Prénom :

Matricule :

Mail :

Les PNC sont de plus en plus nombreux à adhérer à l'UNAC. Et si, vous aussi, vous veniez rejoindre le plus grand syndicat PNC d'AF ! L'époque est au rassemblement des PNC, ne restez pas isolé.